



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 13 Mai 2014

SECTION PARIS 09

UNE RÉORG QUI PASSE MAL

Face au mécontentement des facteurs, la CGT a demandé une audience auprès de la direction.

Reçu lundi matin, la direction a répété à plusieurs reprises qu'il était encore trop tôt pour faire un bilan de la mise en place de la réorganisation et qu'une commission de suivi serait programmée début juin.

La CGT, seule organisation, à avoir refusé de signer l'accord qui entérine une future réorganisation en juin 2016, la suppression des 17 emplois et les régimes de travail a réitéré sa demande de faire partie de la commission de suivi.

Concernant la suspension de la 2^{ème} présentation des OS, la limitation des recommandés le samedi, la possibilité d'un back par quartier, **la direction répond que ce n'est pas possible.**

Quand on évoque des quartiers chargés et la rentrée tardive des agents, elle nous oppose que c'est normal car les facteurs doivent se familiariser. Ce qui n'est peut-être pas tout à fait faux mais ce que la direction ne dit jamais et refuse de voir c'est le nombre de facteurs qui courent tout le temps pour pouvoir réaliser leur travail correctement et dans les temps.

La compensation des plis électoraux pour les élections européennes

La Poste touche 60 millions pour assurer la distribution des plis électoraux et elle entend bien ne rien donner pour les européennes. C'est inacceptable !

Comme pour les municipales (1h pour 150 plis) ce travail supplémentaire doit être compensé et au regard du nombre de listes en Ile de France, les plis risquent d'être très épais. Ils vont s'ajouter à la charge de travail déjà très importante. **La Poste doit payer !!!!**

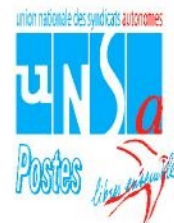
A cette demande comme à celle de RC pour la brigade tri, la direction dit réfléchir et donnera sa réponse ultérieurement !

Pour la piétonne, les lignes, et la cabine, un RC sera payé en juin ; l'autre est à prendre avant le 31 décembre.

Bien que la direction locale affirme rester vigilante quant aux difficultés rencontrées, une chose est sûre, c'est que si les facteurs de Paris 9 ne s'en mêlent pas, elle se bornera à faire le minimum.

La Poste doit revoir le découpage des quartiers des quartiers et recréer des tournées. L'urgence est à faire remonter les revendications et à les exprimer collectivement.

La CGT appelle les agents à s'inscrire dans toutes les initiatives proposées comme le 15 mai où toutes les organisations de La Poste appellent à la grève et manifestation qui partira de Denfert Rochereau à 14 H00



Communiqué des organisations syndicales de La Poste

Grève le 15 mai à La Poste

Les organisations syndicales CGT, SUD, FO, CFDT, CFTC, UNSA et CGC de La Poste appellent à la grève le 15 mai.

La dernière augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 0,5 % remonte au mois de juillet 2010 et valait rattrapage pour l'année 2008. Dans le cadre du plan d'austérité de 50 milliards, le gouvernement a décidé un gel des traitements - et donc du point d'indice - jusqu'en 2017.

Et les derniers ajustements (*révision annuelle de la décision, mesures pour les plus bas traitements*) n'y changent rien : sans réaction massive, les personnels fonctionnaires vont vivre une décennie de gel des augmentations !

Les personnels salariés de La Poste sont, cette année particulièrement, soumis à un régime de rigueur avec 0,3 % au 1^{er} avril et 0,4 % en décembre, soit une augmentation moyenne de 0,25 % pour toute l'année 2014 ! Signe de cette rigueur accrue, aucun syndicat n'a voulu parapher un quelconque accord.

En conséquence, les fédérations syndicales de La Poste CGT, SUD, FO, CFDT, CFTC, CGC et UNSA appellent tous les personnels - fonctionnaires et salarié-es - à se saisir de l'appel unitaire lancé dans la Fonction publique pour mettre un coup d'arrêt à cette austérité généralisée.

Cette question primordiale du pouvoir d'achat passe aussi par deux exigences au sein de l'entreprise.

Celle de l'égalité avec les autres catégories de la Fonction publique puisque la direction générale n'a toujours pas transposé les mesures indiciaires consécutives aux réformes de la catégorie B (2009) et de la catégorie C (2014).

Celle de l'égalité entre les fonctionnaires et salarié-es de La Poste qui passe par une augmentation du complément Poste.

Cette journée est aussi l'occasion de réaffirmer le besoin d'emplois nécessaires au bon fonctionnement des services.

Le 15 mai, frappons fort, frappons tous ensemble !

A Paris, le 7 mai 2014